



**Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles**

**SOLIDARITES NOUVELLES
FACE AU CHOMAGE
(Association Loi 1901)
51 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2024
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de l'association **SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La correcte application des principes comptables applicables à l'association SNC.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

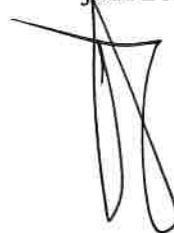
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Fait à Courbevoie,

Le 03 juin 2024

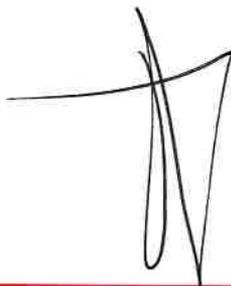


Cabinet JYM AUDIT
Norman ALLAL
Commissaire aux Comptes

ANNEXE**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	246 703	236 794	9 908	34 449
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	374 362	316 666	57 696	101 815
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	25 726		25 726	24 361	
TOTAL (I)	646 806	553 460	93 346	160 640	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	228 940		228 940	513 775	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	40 000		40 000	270 000	
DISPONIBILITES	328 526		328 526	284 864	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 307		7 307	16 443
	TOTAL (II)	604 773		604 773	1 085 082
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	1 251 579	553 460	698 119	1 245 722	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

25 726

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	200 000	200 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	330 556	330 556
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	113 187	276 254	
Excédent ou déficit de l'exercice	(346 688)	(163 066)	
	Total des fonds propres (situation nette)	297 055	643 743
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	6 250	21 892
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	6 250	21 892
	Total des fonds propres	303 305	665 635
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 273	24 974
	Total des fonds reportés et dédiés	2 273	24 974
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	163 343	324 548
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 169	67 097
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	103 634	107 900
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	12 216	6 567	
Produits constatés d'avance	76 179	49 000	
	Total des dettes	392 540	555 113
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	698 119	1 245 722
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(346 687,99)	(163 056,47)
(1)	Dont à moins d'un an	392 540	555 113
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	42 600	45 805
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	50 220	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	14 724	155 033
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	588 756	590 325
	Mécénats	341 250	375 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	103 052	71 852
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 835	2 199
Utilisations des fonds dédiés	22 701	117 672	
Autres produits	231	7	
	Total des produits d'exploitation	1 167 370	1 357 892
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	485 850	484 454
	Aides financières	173 479	196 009
	Impôts, taxes et versements assimilés	38 286	39 065
	Salaires et traitements	530 374	535 525
	Charges sociales	222 401	205 771
	Dotation aux amortissements et dépréciations	68 659	68 197
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		10 000
	Autres charges	9 080	3 448
	Total des charges d'exploitation	1 528 129	1 542 469
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(360 759)	(184 577)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(360 759)	(184 577)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 122	2 912
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 122	2 912
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 083	2 086
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 083	2 086
RESULTAT FINANCIER		39	826
RESULTAT COURANT avant impôts		(360 720)	(183 751)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	15 642	20 790
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		15 642	20 790
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	202	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		202	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		15 440	20 790
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 408	106
TOTAL DES PRODUITS		1 184 134	1 381 595
TOTAL DES CHARGES		1 530 822	1 544 661
EXCEDENT ou DEFICIT		(346 688)	(163 066)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		299 227	403 897
Bénévolat		10 368 294	9 490 976
TOTAL		21 035 815	19 385 848
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		299 227	403 897
Personnel bénévole		10 368 294	9 490 976
TOTAL		10 667 521	9 894 873

Règles et Méthodes Comptables

Préambule

Annexe au bilan de l'association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE.

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a pour objet

- de lutter contre le chômage et les mécanismes d'exclusion sociale, principalement par la mobilisation bénévole organisée de citoyens en vue d'accompagner des chercheurs d'emploi et de favoriser la création et le développement d'activités de solidarité ;
- de plaider pour le développement d'actions citoyennes contre le chômage et en faveur de l'emploi ;
- de participer au débat sur l'emploi, le chômage et l'exclusion sous la forme du "plaidoyer de SNC" ;
- de soutenir l'expression et la représentation des chercheurs d'emploi.

Le bilan de l'exercice présente un total de 698 119 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 184 134 euros et un total charges de 1 530 822 euros, dégageant ainsi un résultat de -346 688 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 avril 2024, par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et notamment les règlements de l'Autorité des Normes Comptables - ANC 2018-06 (Publication au JO du 30 décembre 2018) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC 2018-06, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 Juin 2014 (Publication au JO le 15 Octobre 2014) - relatif au Plan Comptable Général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Concessions et Brevets : 3 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans ;
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée significativement inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements pour départ à la retraite ne représentant pas un montant significatif n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Subventions d'investissement

Afin de nous conformer aux règlement ANC 2018-06, et à partir du 1er janvier 2021, seules les subventions affectées directement à une immobilisation et octroyées par des financeurs publics seront traitées en tant que subventions d'investissement et non toutes les subventions affectées à des immobilisations comme cela était le cas les années antérieures.

Evènement significatif de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice :

Une subvention annuelle a été versée en faveur du Laboratoire des entreprises engagées (Lab2e), qui a pour mission de réinterroger les processus de recrutement et d'intégration dans l'emploi des chômeurs de longue durée. Cette mission a pris fin au 31 décembre 2023.

Après 10 années passées au service de SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE, le Directeur Général a quitté l'Association le 30 juin 2023. Sa remplaçante a été embauchée le 15 septembre 2023.

Pour pallier les moindres rentrées financières, l'Association a dû procéder en fin d'année à 4 licenciements correspondant à 4 suppressions de postes.

De plus, CARITAS a accordé à l'Association l'abandon de sa créance pour un montant de 55 668 € dans le cadre du projet CIS en 2023.

Pour terminer, le projet de La fresque de l'emploi durable démarré au cours de l'exercice 2022, s'est poursuivi au cours de l'exercice 2023 et est destiné à sensibiliser à l'évolution des métiers dans un contexte de changement climatique. Dans certains cas des prestations de services ont été réalisées et facturées par l'Association.

Evènements post clôture :

Aucun évènement n'est intervenu à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	246 703					246 703
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	246 703					246 703
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	290 190					290 190
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 172					84 172
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	374 362					374 362
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières	24 361		1 366			25 726
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 376		1 366			25 741
TOTAL	645 441		1 366			646 806

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres	212 254	24 541	236 794
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	212 254	24 541	236 794
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers	216 956	28 995	245 952
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	55 591	15 123	70 714
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 548	44 118	316 666
TOTAL	484 801	68 659	553 460	

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	25 726	25 726	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	18 410	18 410	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	209 530	209 530		
Charges constatées d'avance	7 307	7 307		
TOTAL DES CREANCES		261 973	261 973	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	163 343	163 343		
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 169	37 169		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	32 093	32 093		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 711	68 711		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 830	2 830		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	12 216	12 216			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	76 179	76 179			
TOTAL DES DETTES		392 540	392 540		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		160 016			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	200 000							200 000
Fonds propres avec droit de reprise	330 556							330 556
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	276 254	(163 066)						113 187
Excédent ou déficit de l'exercice	(163 066)	163 066				346 688		(346 688)
Situation nette	643 743					346 688		297 055
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	21 892					15 642		6 250
Provisions réglementées								
TOTAL	665 635					362 330		303 305

L'assemblée générale du 10 juin 2023 qui a approuvé les comptes de l'exercice 2022 a validé à cette occasion l'affectation en Report A Nouveau du résultat.

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
CREDIT AGRICOLE CE-Alternance solidaire (1)	10 000		10 000				
FAPE EDF - Ordinateur (2)	14 974		12 701			2 273	
TOTAL	24 974		22 701			2 273	



Annexe de la variation des Fonds Dédiés

(1) CREDIT AGRICOLE CENTRE EST

(2) FAPE EDF

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			76 179
FAPE EDF		9 600	
MACIF		4 800	
ADEME		1 779	
RANDSTAD		30 000	
FONDATION D'ENTREPRISE COVEA		30 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		76 179

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 307
EUDONET - Maintenance logiciel	01/01/2024 30/06/2024	6 162	
PLAYPLAY - Abonnement	01/01/2024 17/10/2024	1 145	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 307

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		40 069
Total des produits		40 069
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		40 069

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mécénat de compétences	226 685	369 044
Mise à disposition de locaux	45 092	6 050
Affectation d'espace publicitaire	24 200	28 803
Prestations en nature	3 250	
	299 227	403 897
Bénévolat		
Bénévolat	10 368 294	9 490 976
	10 368 294	9 490 976
Total	10 667 521	9 894 873
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
espace publicitaire	24 200	28 803
mise à disposition de salle	45 092	6 050
mécénat de compétence	226 685	369 044
Préstation en nature	3 250	
	299 227	403 897
Personnel bénévole		
bénévolat	10 368 294	9 490 976
	10 368 294	9 490 976
Total	10 667 521	9 894 873

Autres informations

Subventions obtenues

Les subventions obtenues en 2023 se distinguent comme suit :

	Montant
Subvention d'exploitation	6 257,36
<i>Collectivités - DRFIP</i>	5 333,36
<i>Collectivités - Trésorerie Saint Etienne</i>	824,00
<i>Autres - SGC Aime La Plagne</i>	100,00
Subvention d'investissement	0,00

Evaluation des contributions volontaire en nature

Les contributions volontaires en natures sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux
- L'affectation d'espace publicitaire

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association :

- Le bénévolat : valorisé à 31€ de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : la valorisation est communiquée par les prestataires

Transactions effectués

L'association a réalisé une dotation à une fondation nommée Lab2e - Laboratoire des Entreprises Engagées qui met en relation employeurs et chercheurs d'emploi, avec pour objectif une intégration réussie dans le monde professionnel.

L'association SNC est directement à l'origine de la création du Lab2e en 2020.

En 2023, SNC à accordé une subvention de 25 000 €.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes annuels s'élèvent pour l'exercice écoulé à : 5 400 € TTC

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

	A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31.12.2023		31.12.2022		31.12.2021	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
1	PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	1 075 658	1 075 658	1 103 757	1 103 757	1 403 682	1 403 682
1.1	Cotisations sans contrepartie	42 600	42 600	45 805	45 805	47 425	47 425
1.2	Dons, legs et mécénat	1 033 058	1 033 058	1 057 952	1 057 952	1 356 257	1 356 257
	Dons manuels	588 524	588 524	605 984	605 984	465 899	465 899
	Mécénats	341 000	341 000	395 775	395 775	654 385	654 385
	Produits de l'Ea.orgne Solidaire	103 534	103 534	56 193	56 193	78 545	78 545
	Legs, donations et assurances-vie					157 428	157 428
1.3	Autres produits liés à la générosité du public						
2	PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	72 548		4 934		2 217	
2.1	Cotisation avec contrepartie						
2.2	Parrainage des entreprises						
2.3	Contributions financières sans contrepartie						
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	72 548		4 934		2 217	
	Autre produits (dont subv alternance)	53 784		2 007		5	
	Produits financiers	1 122		2 912		2 212	
	Produits exceptionnels	15 642		15			
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	9 391		153 033		246 146	
4	REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	3 835		2 199		153	
5	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	22 701	22 701	117 673	77 672		
	TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE	1 184 133	1 098 359	1 381 596	1 181 429	1 652 197	1 403 682
1	MISSIONS SOCIALES	900 761	891 370	843 046	727 426	965 419	820 302
1.1	Réalisées en France						
	Aide au retour à l'emploi						
	Plaidoyer						
	Animation, formation et développement des groupes de solidarité						
	Accompagnement	418 089	417 165	361 391	334 415	347 011	277 522
	Parcours vers l'emploi	224 758	216 291	290 055	209 099	345 155	279 526
	Plaidoyer SNC	24 355	24 355	33 948	33 948	69 114	69 114
	Innovation et le développement	233 558	233 558	157 451	149 963	204 139	194 139
2	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	76 935	76 935	103 514	103 514	68 881	68 881
	Frais d'appel à la générosité du public	76 935	76 935	103 514	103 514	68 881	68 881
	Frais de recherche des autres fonds privés						
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	483 059	425 270	519 797	490 686	399 884	379 154
	Frais de fonctionnement de l'exercice	483 059	425 270	519 797	490 686	399 884	379 154
	Frais de fonctionnement exceptionnel						
4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	68 659	68 659	68 198	65 198	120 353	83 451
5	IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS	1 408		106		55	
6	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			10 000	10 000	92 578	52 578
	TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	1 530 821	1 462 233	1 544 660	1 396 823	1 647 170	1 404 366
	RESULTAT DE L'EXERCICE	346 688	363 874	163 064	215 394	5 027	684



Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

	B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2023		31.12.2022		31.12.2021	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 667 521	10 667 521	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114
	Bénévolat	10 368 294	10 368 294	9 490 976	9 490 976	10 622 076	10 622 076
	Prestations en nature	299 227	299 227	403 897	403 897	1 047 038	1 047 038
	Dons en nature						
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3	CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
	TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE	10 667 521	10 667 521	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 343 392	10 343 392	9 722 325	9 722 325	11 520 878	11 520 878
	Aide au retour à l'emploi:						
	P'aidoyer						
	Animation, formation et développement des groupes de solidarité						
	Accompagnement	10 145 640	10 145 640	9 429 938	9 429 938	10 589 921	10 589 921
	Parcours vers l'emploi:	33 933	33 933	24 242	24 242	24 242	24 242
	P'aidoyer SNC	98 100	98 100	93 310	93 310	104 548	104 548
	Innovation et développement	65 720	65 720	174 835	174 835	802 167	802 167
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	215 297	215 297	29 547	29 547	88 768	88 768
3	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	108 832	108 832	143 001	143 001	59 468	59 468
	TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	10 667 521	10 667 521	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

1/2

(Idf n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2 022	2 021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2 022	2 021
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES				1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France	891 370	727 426	820 302	Cotisations sans contrepartie	42 600	45 805	47 425
Aide au retour à l'emploi				Dons, legs et mécénat	1 033 058	1 057 952	1 356 257
Plaidoyer				Dons manuels	588 524	579 983	465 899
Animation, formation et développement des groupes de solidarité	417 165	334 415	277 522	Mécénats	341 000	395 775	654 385
Accompagnement	216 291	209 099	279 526	Produits de l'Épargne Solidaire	103 534	82 194	78 545
Parcours vers l'emploi	24 355	33 948	69 114	Legs, donations et assurances-vie	-	-	157 428
Plaidoyer SNC	233 558	149 963	194 139	Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-
Innovation et le développement	76 935	103 514	68 881				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	76 935	103 514	68 881				
Frais d'appel à la générosité du public							
Frais de recherche des autres fonds privés							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	425 270	490 686	379 154				
TOTAL DES EMPLOIS	1 393 574	1 321 625	1 268 337	TOTAL DES RESSOURCES	1 075 658	1 103 757	1 403 682
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION				4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES, autres pds			
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	68 659	65 198	83 451	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	22 701	77 672	-
		10 000	52 578	6- subvention contrat alternance			
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	363 874	215 394	684
TOTAL	1 462 233	1 396 823	1 404 366	TOTAL	1 462 233	1 396 823	1 404 366
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	17 648	233 042	233 726
				(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	215 394	-
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			684,4
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	-	17 648	233 042

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2 022	2 021	RESSOURCES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2 022	2 021
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Aide au retour à l'emploi	-	-	-	Bénévolat	10 368 294	9 490 976	10 622 076
Plaidoyer	33 933	24 242	24 242	Prestations en nature	72 542	34 853	889 628
Animation, formation et développement des groupes de solidarité	-	-	-	Mécénat de compétences	226 685	369 044	157 410
Accompagnement	-	-	-				
Parcours vers l'emploi	10 145 640	9 429 938	10 589 921				
Plaidoyer SNC	98 100	93 310	104 548				
Innovation et le développement	65 720	174 835	802 167				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	215 297	29 547	88 768				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	108 832	143 001	59 468				
TOTAL	10 667 521	9 894 873	11 669 114	TOTAL	10 667 521	9 894 873	11 669 114

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2023	2 022	2 021
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	24 974	59 468	0
(-) Utilisation	22 701	44 494	-
(+) Report		10 000	59 468
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 273	24 974	59 468

Annexe au CROD et CER

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public :

Créée en 1985 Solidarités Nouvelles face au Chômage - SNC est une association loi 1901 elle a été fondée notamment par Jean Baptiste de Foucauld et quelques amis.

Elle est structurée en un réseau de groupes de solidarité (près de 200) souple et agile, maillant l'ensemble du territoire et présent dans l'ensemble des régions de métropole. Ce réseau bénéficie d'une importante dynamique d'animation territoriale qui se coordonne et s'articule avec de nombreuses autres parties prenantes : sociales, économiques, administratives, dont les services de l'emploi, aux actions complémentaires de SNC. Cette association regroupe plus de 1 900 bénévoles formés, agissant auprès de personnes (3 900) soutenus, encouragés et animés par une équipe permanente.

L'action sociale de SNC s'organise autour de 4 missions définies et validée par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- **L'accompagnement** : en binôme, individualisé, gratuit, sans limite de temps ni rythme prédéfini s'appuyant sur une méthode robuste. Celui-ci pouvant être complété par un accompagnement d'ordre psychologique prodigué par des bénévoles de l'association, professionnels qualifiés. De plus les personnes en recherche d'emploi accompagnées par SNC peuvent bénéficier d'un accompagnement complémentaire dans le cadre d'activités collectives réalisées sous forme d'ateliers, formations techniques ou comportementales. L'ensemble de ces dynamiques d'accompagnement pouvant être réalisées en présentiel, distanciel ou en mode hybride.
- Le soutien à des « **parcours vers l'emploi** » incluant le dispositif historique emplois solidaires permettant à des chercheurs d'emploi de bénéficier de contrats de travail de droits commun dans des structures de l'ESS, ce dernier étant complété d'un accompagnement ad hoc en cours de contrat. A ce dispositif s'ajoute des expérimentations autour d'alternances ou stages solidaires, voire d'actions d'accompagnement de personnes au cours de dispositifs publics de retour à l'emploi (ES, fonds d'aide aux personnes, CIS).
- **Le plaidoyer SNC** qui par la mise en place d'études, de rapports, d'évènements, de baromètre et d'une plateforme Expressions vise à contribuer au changement de regard porté sur les chercheurs d'emploi et à porter leur voix auprès des décideurs et des acteurs des services de l'emploi.
- **L'innovation et le développement** qui au travers d'actions spécifiques et de méthodes et outils collaboratifs et d'intelligence collective vise à analyser, concevoir, expérimenter de nouveaux modes d'animation de réseau bénévoles, de sensibilisation d'acteurs nouveaux au service des chercheurs d'emploi (FED, Lab2e).

L'ensemble de ces actions est financé par la générosité des membres de l'association, de personnes morales ou physiques et de quelques subventions publiques

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois :

a. Modalités de répartition des charges

La structure du CROD est établie à partir de la balance générale. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

Annexe au CROD et CER

- Missions sociales
- Frais de recherches de fonds
- Frais de fonctionnement

Les frais de personnels sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail affecté à chaque catégorie. Les différents pourcentages sont déterminés en fonction des temps affectés aux missions remplis par les salariés de SNC.

Les charges indirectes de loyers, charges locatives, assurance et EDF/GDF sont imputées selon une clé de répartition définie par la direction de l'association.

b. Missions sociales

La rubrique « Missions sociales » comprend les charges directement engagées par l'association et la masse salariale utilisée pour mener à bien les missions sociales suivantes :

- Accompagnement
- Parcours vers l'emploi
- Plaidoyer SNC
- Innovation et développement

c. Frais de recherches de fonds

La rubrique « Frais de recherches de fonds » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens de financer son action sociale.

Ils comprennent notamment :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons auprès des entreprises et particuliers
- Les frais d'appel à bénévolat
- Les frais de traitement des dons, legs, donation ou mécénat
- La masse salariale directement rattachée à cette mission
- Sa quote-part de frais indirects

d. Frais de fonctionnement

La rubrique « frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association dont notamment :

- La masse salariale rattachée à la direction de l'association et son support administratif

Annexe au CROD et CER

- Frais d'information et de communication
- Location et maintenance de matériel
- Frais financiers
- Impôts sur les revenus financiers

Sont imputés en frais de fonctionnement des charges spécifiques relatifs à des événements particuliers.

La stratégie à long terme de l'Association a fait l'objet d'une réflexion. Les dirigeants se sont fait accompagner dans ce cadre. C'est ainsi que le projet "Horizon 2030" est né. Les coûts comptabilisés en frais de fonctionnement pour ce projet se sont élevés à environ 40 K € lors de l'exercice 2022 et à environ 12 K € lors de l'exercice 2023.

3. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits :

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public répartis selon la comptabilité générale et les fichiers de suivis des projets en cours. Il s'agit des rubriques du CROD :

- Subventions
- Autres produits

Par déduction, les ressources collectées auprès du public financent l'ensemble des emplois qui n'ont pas été financés par les autres ressources.

4. Nature et valorisation des contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens ou des services à titre gratuit.

Au sein de l'association SNC, les contributions volontaires en nature sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux
- L'affectation d'espace publicitaire

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- Le bénévolat : valorisés à 31 € de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : la valorisation est communiquée par les prestataires